



Affair contre magistra abusant de son pouvoir

Par **mecsympa**, le **27/01/2011** à **14:03**

Bonjour, j ai deposer plainte contre un juge qui a abuser de son pouvoir car suite a une plainte contre une enquetrice qui avai fais une fauce enquete,que tout les perssone sitee dans l enquete ont temoigner revelant les manssonges de l enquetrice,,,,,,a ce jour j ai des preuve en ma possetion prouvant les abus de pouvoir et plainte contre juge et enquetrice,le tribunal ne donne pas suite a tout mes escrit y compris le procureure de la republic de ce tribunal et aussi aucun avocat ne veu me defandre non pas quil n y a pas suffisamment d element,cest qu ils on peure de rentree en conflit avec le tribunal donc quil dispose,,,,,SVP pourai je savoir ou doit ont fair apel pour toute saite injustice merci d avance

Par **mimi493**, le **27/01/2011** à **14:40**

Si je ne m'abuse, votre plainte est sans objet car on ne peut porter plainte contre un juge concernant une décision, à une juridiction normale. Il faut saisir le CSM (c'est possible pour le justiciable désormais)

Si plusieurs avocats vous disent que vous n'avez pas assez d'éléments, c'est que vous n'en avez pas. Votre procédure n'a donc que très très peu de chances d'aboutir. Commencez par trouver un avocat.

Par **mecsympa**, le **27/01/2011** à **17:20**

merci d avoir repondu a mon message,,ce n est ni les preuve qui manque des discrimination et abus de pouvoir ni les avocat,,mais aucun avocat de mon departemant ne veu prandre l

affair car ils veulent pas avoir des enpechemant ou autre problemes pour leursaffaires
avenir,,,j ai trouver la solution ,,trouver un avocat d un autre departemant pour cesir ou
meuner l affair devant un batonnier,,,,,,merci uncor salutations

Par **Marion2**, le **27/01/2011** à **18:43**

Il y a peu de chance qu'un avocat d'un autre département accepte votre dossier.
Au cas où..... les honoraires seront très importants du fait du déplacement de l'avocat...